



Mairie de
CRESPIAN

04 66 77 68 51

06 34 68 69 51

Mail : secretariat@mairie-crespian.fr

Site Internet : www.mairie-crespian.fr

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le **25 SEP. 2026**

ID : 030-213000987-20260924-662026-AR

A R R E T É de Madame la Maire n° 66/2026
PORTANT OUVERTURE DE LA CHASSE DANS LES VIGNES – CAMPAGNE 2026-2027

=====

La Maire de CRESPIAN,
VU le Code de l'Environnement ;
VU le Code Rural et de la Pêche Maritime ;
VU l'arrêté préfectoral n° 30-2026-05-22-0007 du 22 mai 2026 relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2026/2027 dans le département du Gard ;
VU l'achèvement de la récolte sur le territoire de la commune ;
VU la demande de Monsieur le Président de la société de chasse « Chasse en Doulibre » en date du 23 septembre 2026 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'ouverture de la chasse dans les vignes sur le territoire de la commune de Crespian est fixée au dimanche 4 octobre 2026 à partir de 8h00.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transcrit au registre des actes de la mairie, affiché aux emplacements habituels, et ampliation en sera adressée à :

- Madame la Préfète du Gard,
- Monsieur le Président de la société de chasse « Chasse en Doulibre »,
- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie.

Fait à CRESPIAN, le 24 septembre 2026

La Maire,
Céline FARRÉ

Mairie – chemin de Vielle – 30260 - CRESPIAN

DÉPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes - Canton de Calvisson